|  |  |
| --- | --- |
| MasSpecLab**Plateforme de Spectrométrie de Masse** | C:\Users\Stan\AppData\Local\Temp\gabarit-uvsq-ufr-sc-sante-s-veil-9x3x150-rvb.jpg |
|  |  |
| **Responsables : Jean-Claude Alvarez – Stanislas Grassin Delyle****Contact :**Stanislas Grassin DelylePlateforme de Spectrométrie de MasseUFR Sciences de la Santé Simone Veil2, avenue de la source de la Bièvre78180 Montigny le BretonneuxTel : +33 (0)1 70 42 94 22stanislas.grassin-delyle@uvsq.fr |
| Charte d’utilisation de la plateforme MasSpecLab |
|  |  |  |  |

1. **ACTIVITÉS DE LA PLATEFORME**

MasSpecLab propose des collaborations ou des prestations de service en analyse par spectrométrie de masse. L’activité de MasSpecLab comprend l’ensemble des opérations techniques et biologiques nécessaires au projet, de la prise en charge des échantillons au rendu du rapport d’analyse. MasSpecLab est responsable de l’acquisition des équipements, de leur maintenance et de la formation de ses personnels.

1. **CONDITIONS GÉNÉRALES D’UTILISATION**

MasSpecLab propose ses services à des demandeurs institutionnels ou industriels. La tarification est établie en fonction du type de prestation souhaitée, de la charge de travail nécessaire à la réalisation du projet, de l’appartenance de l’équipe et du type de rapport d’analyse souhaité. Pour des projets nécessitant le développement ou la validation de méthodologies adaptées, un travail de collaboration peut être envisagé. Dans ce cas, la facturation ne prendra en compte qu’une partie des échantillons analysés. L’ensemble des opérations techniques et biologiques sont réalisées par les membres de la plateforme. Néanmoins, la présence d’un membre de l’équipe du demandeur est possible pendant les différentes étapes, à titre de curiosité et sur demande du responsable du projet. L’encadrement d’un étudiant de l’équipe du demandeur pour réaliser tout ou partie des analyses d’un projet est également envisageable, en fonction des disponibilités des responsables de la plateforme.

1. **MODALITÉS DE RÉALISATION D’UN PROJET**

À l’issue d’un premier contact, un accord préliminaire de participation au projet est donné par l’un des responsables de la plateforme, qui transmet au demandeur le Formulaire de demande d’analyse et la présente Charte. Le demandeur doit compléter le Formulaire de demande d’analyse en renseignant l’ensemble des informations demandées, lorsqu’elles sont connues, et accepter les conditions d’utilisation de la plateforme selon la Charte. Après étude des renseignements fournis sur le Formulaire de demande d’analyse, un plan expérimental est établi par les responsables de la plateforme et un devis est transmis au demandeur. Le démarrage du projet sera formalisé lors de la réception d’un bon de commande puis de la réception des échantillons. La plateforme MasSpecLab réalise l’intégralité des opérations techniques et biologiques permettant l’obtention de données brutes validées puis remet un rapport d’analyse au responsable du projet. La remise du rapport d’analyse est suivie de l’émission d’une facture pour le règlement de la prestation.

1. **RÉALISATION DES ANALYSES ET CONSERVATION DES ÉCHANTILLONS**

En fonction des attentes du demandeur, les analyses seront réalisées selon des procédures standardisées adaptées à la recherche expérimentale ou selon des procédures validées selon les recommandations des agences de régulation (EMEA, FDA) en vigueur pour les protocoles de recherche clinique.

Les échantillons seront conservés par nos soins pendant la durée du projet selon les modalités renseignées dans le Formulaire de demande d’analyse. Lorsque le rapport d’analyse définitif aura été rendu, les échantillons restants seront gardés à la disposition du demandeur pendant un mois dans les conditions de conservation adéquates pour être récupérés par le demandeur, s’il le souhaite. Au-delà de ce délai, les échantillons seront détruits (sauf demande particulière).

1. **DONNÉES**

Les données brutes seront conservées par la plateforme pendant une durée de 12 mois puis seront détruites. L’obtention d’une copie des données brutes est possible dans ce délai sur demande. Aucune sauvegarde des données n’est assurée par la plateforme (sauf demande particulière).

1. **CONFIDENTIALITÉ**

MasSpecLab garantit la confidentialité des projets, de leur nature et leurs résultats. Le rapport d’analyse ne sera transmis qu’au responsable du projet dont les coordonnées sont renseignées dans le Formulaire de demande d’analyse.

1. **PUBLICATIONS ET BREVETS**

Les données rapportées dans les publications / brevets doivent être conformes à celles figurant dans le rapport d’analyse. Les responsables de la plateforme sont disponibles pour la rédaction des parties correspondantes et la relecture des manuscrits avant leur soumission.

En cas de travail collaboratif, les responsables de la plateforme devront être associés aux auteurs des éventuelles publications. Pour les prestations de service, la mention suivante est demandée dans les remerciements : « Mass spectrometry analysis were performed in the mass spectrometry facility MasSpecLab, UFR des Sciences de la Santé Simone Veil, Université Versailles Saint Quentin ».

Les responsables de la plateforme seraient reconnaissants aux demandeurs de transmettre les références des publications et communications en congrès réalisées avec des données issues de la plateforme.

Je soussigné Choisissez un élément. Nom Prénom atteste avoir pris connaissance de ce document et m’engage à en respecter les règles.

|  |  |
| --- | --- |
| Signature du responsable du projet :Fait à Lieu, le Cliquez ici pour entrer une date.Signature manuscrite ou coller image ci-dessous. | Signature du responsable de l’équipe :Fait à Lieu, le Cliquez ici pour entrer une date.Signature manuscrite ou coller image ci-dessous. |